

10^c.

Journal du Lot

10^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
Autres départements	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

TÉLÉPHONE 31

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page).....	80 cent.
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	1 fr. 20
RÉCLAMES 3 ^e page (— d' —).....	

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

A Londres : On va en terminer avec la question turque. On aborde la discussion avec les délégués Boches. Les Alliés semblent résolus à appliquer impitoyablement les sanctions si les vaincus font preuve de mauvais vouloir. — L'Allemagne peut payer : l'opinion d'un financier américain. — Le déclin du bolchevisme.

La Conférence de Londres continue !
La question du Proche-Orient n'est pas encore réglée. Les Ottomans sont conciliants, mais la Grèce est intransigeante. Elle semble avoir une foi aveugle dans sa puissance... militaire !... Elle devra revenir à de meilleurs sentiments. Elle oublie que ses armées n'occupent la Thrace et la région de Smyrne qu'à la suite d'un mandat — toujours révoquant — de l'Entente. Si Constantin s'oppose à la proposition conciliante de Londres, il devra donc se dresser contre les Alliés. La situation sera nette, dès lors, pour lui imposer une solution radicale.

On n'en viendra pas là et le beau-frère de Guillaume s'inclinera à l'égard de la volonté de l'Entente. La question ottomane sera donc réglée à bref délai : — cela, en dépit des nouvelles venues ce matin d'Athènes et qui disent que l'Hellade repousse les propositions de Londres. La Grèce réfléchira avant de persister dans son refus. Les conséquences de ce geste seraient graves pour elle !...

Un premier résultat est acquis : la discussion de Londres a provoqué une détente entre la France et la Turquie ; un accord paraît prochain entre les deux nations. Nous n'avons aucun intérêt à sacrifier des hommes et des millions pour maintenir un conflit inutile. Par l'accord espéré on arrivera à fixer les frontières de la Syrie qui doit rester sous l'influence française. Ainsi on mettra fin à une source d'ennuis de toutes sortes.

La Syrie réorganisée offrira à notre pays des avantages importants. Elle donnera à la France du blé et du coton en abondance et elle absorbera, par contre, une partie de nos produits manufacturés.

Le Comité Duplex écrit à ce sujet : « La facilité des échanges est grande avec des populations parlant le français, expertes au négoce et possédant une monnaie émise au pair du franc. Ces constatations pourront être faites sur place par ceux qui voudront faire le voyage de Syrie, et qui en particulier voudront visiter la foire-exposition qui va se tenir en avril à Beyrouth. Il est permis d'espérer qu'il y aura là le point de départ d'un élan dans l'exploitation des richesses syriennes. Les visiteurs de la foire auront pour leur délassement la visite des beautés artistiques du pays : les montagnes du Liban, les temples de Baalbeck, Damas, Alep, les ruines des châteaux des Croisés.

Encore faut-il que, pendant que nos commerçants et nos industriels feront leurs affaires en Syrie, les dépenses de la Métropole soient allégées et que les dépenses d'administration incombent le plus tôt possible au budget syrien. Aussi, soucieux d'éviter de lourdes dépenses au pays, dont il connaît toutes les charges, le Général Gouraud s'est-il préoccupé dès son arrivée, d'assurer la perception régulière des impôts. Alors qu'en 1919 il avait été levé dans la zone cotée occupée 74 millions d'impôts, il a été perçu en 1920, pour l'ensemble du pays, près de 150 millions, malgré les conditions défavorables résultant des troubles ; enfin, pour 1920, les rôles qui viennent d'être établis permettent d'escompter que le total des recettes atteindra 200 millions.

Le pays est donc en plein progrès dans la voie de l'organisation et de l'équilibre budgétaire. C'est une raison de plus pour que la France, qui a accepté le mandat de la Syrie, ait confiance dans un avenir que la valeur du sol et les capacités commerciales de la région permettent d'envisager avec confiance. »

Et maintenant on va aborder la discussion principale !
Le maréchal Foch a été mandé à

Londres, par télégramme, samedi dernier. MM. Lloyd George et Briand désiraient conférer avec lui et avec le maréchal anglais Wilson.

Cet incident prouve que Lloyd George a compris la nécessité de se préparer à l'action. C'est une sage précaution qui donnera à réfléchir aux délégués allemands qui arrivent à Londres avec l'intention très arrêtée de repousser les propositions des Alliés. Le Premier anglais ne semble pas vouloir permettre aux vaincus une discussion dilatoire. On affirme qu'il aurait dit : la parole sera donnée en premier lieu au D^r Simons pour développer les observations de l'Allemagne ; mais il ne lui sera pas permis de rouvrir le débat sur les responsabilités que son pays a assumées dans le déclassement de la guerre universelle. S'il tentait de passer outre, on le ramènerait sévèrement à la question. On lui signifierait que, dans l'accord de Paris, la France est allée à l'extrême limite des concessions possibles et que « si l'Allemagne ne veut pas ouvrir sa bourse de bon gré, les Alliés l'ouviront de force ».

Lloyd George a terminé cette énergique déclaration par cet avis qui sera unanimement approuvé : « Le jour où il sera reconnu qu'une nation peut attaquer un peuple et dire ensuite qu'elle en est très fâchée et crier misère pour échapper au châtiment, ce jour-là il n'y aura plus de justice au monde. Il ne restera alors qu'un seul droit : celui de la force. »

Voilà qui nous change un peu des déclarations assez anodines qui étaient la règle dans les rencontres précédentes. Les Anglais ont fini par comprendre qu'un seul argument avait des chances d'être compris par les vaincus : la force. Dans ces conditions, il est infiniment probable que la Conférence de Londres donnera des résultats positifs immédiats.

Les Boches eux-mêmes comprennent le danger de leur impudente opposition. Un journal socialiste le *Vorwärts*, fait volte-face et blâme l'intransigence dangereuse du Reich : « Nous attendons, dit-il, espérons, exigeons même que de l'esprit dans lequel ont été rédigées les contre-propositions allemandes et de celui dans lequel elles seront remises il se dégage indubitablement et sans réserve une bonne volonté de la classe ouvrière de remplir la tâche des réparations. »

« Nous sommes vaincus, c'est ce que certaines personnes chez nous oublient trop facilement ou taisent intentionnellement. Nous avons laissé derrière nous en pays ennemi des traces de dévastation terribles dont souffre en premier lieu la classe populaire en France. Enfin, nous avons signé un traité que nous déclarons toujours vouloir remplir dans la mesure du possible. »

« Tout cela sont des faits dont tout au moins le ministre des affaires étrangères et chef de la délégation allemande, M. Simons — si ce n'est pas le gouvernement d'empire au complet — doit être entièrement convaincu. »

Cette attitude nouvelle est suggestive !...

Aussi bien, il ne faut pas se laisser duper par la comédie que nous joue l'Allemagne. Elle se prétend ruinée et incapable de payer son crime. C'est un mensonge maintes fois relevé par des gens avertis qui ont formulé leur opinion après avoir jugé de la situation en Allemagne même. Aujourd'hui, M. Thomas W. Lamont, expert financier de la délégation américaine de la paix, associé de la grande banque Morgan et C^o, déclare hautement qu'il ne faut pas se laisser tromper par les clameurs des vaincus.

« Ils paieront les frais des réparations en DIX ans », écrit-il dans le *Philadelphia Ledger*.

Répondant à ceux qui essaient d'innocenter le peuple allemand en chargeant l'ex-Kaiser, M. Lamont répond : « Le Kaiser n'est pas seul responsable de la guerre, le peuple allemand l'est aussi... Lorsque, dit-il, la fortune de l'Allemagne était à son ascendant, son peuple « acclama » avec allégresse la pensée « qu'il pourrait imposer aux alliés « une indemnité d'au moins CINQ « CENTS milliards ». L'indemnité actuelle, réclamée par les Alliés, n'est pas déraisonnable. »

Voilà l'opinion d'un homme com-

pétent au point de vue financier et qui, à le mérite d'être désintéressé dans la question.

Si les Alliés restent fermes et inébranlables, l'Allemagne paiera. Toute capitulation serait donc un crime à l'heure actuelle.

Les nouvelles de Russie continuent à représenter la situation des bolcheviks comme assez critique.

Les ouvriers de Pétrograd sont en pleine révolte, les marins de la Baltique refusent d'obéir aux ordres venus de Moscou. En maintes provinces, les paysans, poussés par la misère, se soulèvent et créent un mouvement qui grandit.

Cette révolte, dit un télégramme de Reval, est une des plus graves qui ait éclaté en Russie. On s'attend à d'autres insurrections.

C'est une chose inévitable, la détresse qui règne dans tout le pays doit infailliblement amener un formidable mouvement qui balayera l'odieux régime qui mène la Russie à l'abîme. Mais il serait peut-être excessif de croire cet événement absolument imminent.

Le bolchevisme a du plomb dans l'aile : pour le malheur des Russes, il n'est pas encore abattu !... A. C.

INFORMATIONS

Si les boches refusent de payer

Entre autres projets prêtés au maréchal Foch, la *Chicago Tribune* met celui-ci en avant :

« Les plans du maréchal Foch comporteraient une avance vers l'Est, le long de la rivière Mein, ainsi que l'occupation de Francfort et de Bayreuth. Le contact serait, ainsi directement établi avec la Tchéco-Slovaquie et la Bavière se trouverait isolée de la Prusse. L'occupation des ports allemands de la mer du Nord serait également prévue. »

Les offres allemandes

Un journal anglais publie que l'offre allemande serait de 150 milliards.

M. Loucheur, interviewé sur ce qu'il fallait penser de cette nouvelle, a répondu :

« Attendons confirmation ; mais le chiffre est exact ; c'est peu. Faites bien remarquer que nous demandons 264 milliards et non 226, comme disent les dépêches allemandes. Dites aussi que l'offre allemande sera une base minimum. A nous d'obtenir la plus grande différence. Remarquez aussi que les Allemands parlent de trente années au lieu de quarante-deux. Mais attendons leur venue. »

Le journal anglais *Sunday Express* publie, en caractères gras, que si la France n'obtenait pas satisfaction à Londres, le parti militariste français remplacerait M. Briand par M. Poincaré et marcherait sur Berlin.

Le plan du soulèvement militaire

Une information publiée par le « Journal de Huit Heures du Soir » confirme les renseignements précédemment donnés sur le plan d'un soulèvement militaire en Allemagne dans le cas d'une rupture avec l'Entente.

Ce mouvement a toujours son siège à Munich et les instigateurs, comme toujours, se trouvent également dans l'entourage de Ludendorff. Tous les journaux accusent d'une façon formelle le capitaine Ehrhardt et le colonel Bauer d'être à la tête du mouvement.

L'Autriche et l'Allemagne

Le gouvernement régional d'Innsbruck a accepté unanimement le projet de plébiscite pour le rattachement de l'Autriche à l'Allemagne.

Pétrograd contre Moscou

Pétrograd est aux mains des ouvriers, qui se sont révoltés contre le Soviet central de Moscou. Les insurgés ont pris possession de presque tous les établissements publics ; ils refusent énergiquement d'obéir aux ordres de Moscou, qui leur enjoignent de se soumettre sans délai. La ville est entourée par des troupes rouges ; les communications entre Moscou et la Russie du Nord sont interrompues, tous les moyens de transport étant

utilisés pour l'envoi de troupes sur la capitale.

Les journaux bolcheviks reconnaissent que la situation à Pétrograd est d'autant plus grave que la révolte des marins de Cronstadt n'est pas encore complètement réprimée. Ils ajoutent que le soulèvement des ouvriers est dû au mécontentement provoqué dans la classe ouvrière par les récentes décisions des Soviets au sujet des Syndicats et du ravitaillement.

Sadoul en prison

Depuis fin janvier, Sadoul est enfermé dans une prison, à Moscou, par ordre de Trotsky.

Il y a plusieurs mois que de graves dissensions avaient éclaté entre l'ancien officier français et le traître Guilbeaux, devenu l'un des dirigeants des Soviets. Sadoul, un moment com- seiller intime de Trotsky, avait été nommé inspecteur général des armées du front sud. On voulait l'éloigner de Moscou. Guilbeaux triompha. En novembre et en décembre, Sadoul fut chargé d'une mission spéciale en Ukraine. Il devait réprimer l'insurrection et il s'acquitta de cette tâche avec une brutalité particulière puisqu'on l'accuse d'avoir fait fusiller près de 2.000 personnes.

Il n'eut cependant pas, à son retour à Moscou, toutes les félicitations qu'il espérait. Trotsky lui fit des observations véhémentes. Dans le cabinet du dictateur, il y eut, entre lui et Sadoul, des altercations extrêmement violentes. Les deux hommes en vinrent aux mains. Trotsky n'hésita pas et il fit purement et simplement emprisonner Sadoul.

L'attentat contre M. Venizelos

Les nommés Tserepis et Kyriakis qui avaient attenté à la vie de M. Venizelos à Paris, ont comparu devant le jury de la Seine qui les a condamnés à 5 ans de réclusion.

Elections législatives

Résultats des élections législatives pour le département de la Haute-Saône :

M. Jacques Duboin, républicain de gauche, 29.280 voix ; M. Anthoinez, Bloc national, 24.522 voix. M. Duboin est élu.

Voici les résultats complets du scrutin qui a eu lieu dimanche pour l'élection de deux députés dans le 2^e secteur de Paris :

Inscrits : 190.000 ; votants : 117.604 ; blanc et nuls : 3.175 ; majorité absolue : 57.214.

Ont obtenu :
Liste d'Union républicaine nationale et sociale : MM. Le Corbeiller, 47.286 voix ; Bonnet, 46.131 voix.

Liste du Parti socialiste français : MM. Dejeante, 20.759 voix ; Jean Bon, 20.341 voix.

Liste du Parti socialiste unifié : MM. Mauranges, 12.855 voix ; Maurin, 11.757 voix.

Liste du Parti communiste : MM. Lorient, 32.822 voix ; Lifschitz dit Souvarine, 32.789 voix.

Il y a ballottage pour les deux sièges.

Chambre des Députés

Séance du 26 février 1921
Dans la séance du matin, la Chambre vote le budget des chemins de fer de l'Etat.

Dans la séance de l'après-midi, elle vote le projet de loi sur les habitations à bon marché et discute les douzièmes provisoires pour mars. Le projet est voté.

La Chambre vote les budgets du ravitaillement, des affaires étrangères et chemins de fer.

Séance du 28 février 1921

Dans la séance du matin, la Chambre discute la loi de finances : l'article 1^{er} est voté ; l'article 2 qui porte que les officiers et sous-officiers paieront la contribution personnelle mobilière est voté.

Dans la séance de l'après-midi, la discussion de la loi de finances est reprise : l'article 42 a trait à la substitution aux conseils de préfecture de 26 tribunaux administratifs. L'article 42 est voté avec la modification qu'il sera appliqué dans un délai d'un an.

L'article 49 porte la réduction à

189 le nombre de sous-préfectures, dans un délai d'un an. La disjonction de cet article est prononcée, car le ministre de l'intérieur promet de déposer un projet de réorganisation administrative.

Le budget est voté.

CHRONIQUE LOCALE

Au sujet de la liquidation DES STOCKS

Nous recevons la lettre suivante :

Monsieur le Rédacteur en chef,
« En réponse à votre article publié dans le *Journal du Lot* du 25 février 1921 sous le titre « On li- quide à bon marché », j'ai l'honneur de vous faire connaître que « la vérité au sujet de la vente de chariots et voitures à laquelle il est fait allusion (vente effectuée à Versailles le 9 août 1920), a été si manifestement travestie, que l'Administration m'a prié de lui fournir un rapport circonstancié sur l'opération, et que l'Union générale des fonctionnaires de l'Enregistrement va répondre aux journaux qui ont eu l'imprudence de se mêler de l'affaire. »

« Pour ma part, originaire de Cahors, où je suis très connu, j'estime que la publication, dans le *Journal du Lot* d'un article radicallement faux, suivi de commentaires malveillants autorisant toutes les suppositions me cause un tel préjudice moral que si l'Administration me donne gain de cause, j'assigne immédiatement le *Journal du Lot* en 100.000 fr. de dommages-intérêts devant la juridiction compétente. »

« Veuillez agréer, M. le Rédacteur en chef, mes salutations. »

« RENE LESCALE, « Receveur de l'Enregistrement, « à Dun s/ Meuse ».

100.000 francs de dommages-intérêts !!!... Une simple paille !...

Nous ne discuterons pas, pour l'instant, la prétention du demandeur. Nous nous bornerons à déclarer à M. René Lescale que le *Journal du Lot* n'a jamais eu l'intention de lui être désagréable.

Nous avons, à la suite d'un grand confrère parisien, « la Liberté », protesté contre les procédés de liquidation des stocks, procédés désastreux pour l'Etat.

D'autres plus qualifiés que nous l'ont déclaré. M. René Lescale n'aurait-il pas lu le formidable réquisitoire de M. Emmanuel Brousse à la Chambre ?...

Ignorait-il les arrestations nombreuses que la police judiciaire opère chaque jour dans les milieux de mercantils ?

Le *Journal du Lot* n'a jamais eu l'intention de nuire à un fonctionnaire de l'enregistrement, ce fonctionnaire, serait-il M. René Lescale, pour la famille duquel nous avons, ici, une vive sympathie.

La personnalité de M. René Lescale est hors de question — quand, d'après un fillet de « la Liberté », nous avons parlé d'une vente de Dun-sur-Meuse, nous ignorions même que le cas intéressait M. René Lescale ; — nous nous préoccupons uniquement de procédés désastreux pour le pays, procédés dont le Gouvernement est responsable.

Voilà ce que nous disions après notre confrère « la Liberté » et nous nous excusons si la note parue a eu un résultat différent !

LOUIS BONNET.

Légion d'honneur

Parmi les nouveaux promus dans l'ordre de la Légion d'honneur, nous relevons avec plaisir le nom de M. le docteur Roudouly, ancien médecin-chef de l'hôpital mixte de Cahors, qui est nommé officier de la Légion d'honneur.

Nous lui adressons nos vives félicitations.

Médaille militaire

La médaille militaire et la croix de guerre avec palme sont attribuées (pour prendre rang du 11 décembre 1917) au soldat :

Bordes (Prosper-Omer), soldat (réservé)

ve) à la 3^e compagnie du 7^e régiment d'infanterie : bon soldat, courageux et dévoué. A toujours fait bravement son devoir. Très grièvement blessé, le 11 septembre 1915.

Honorariat

M. Cordoliani, de Cajare, officier de complément, est placé dans la position honoraire avec le grade de sous-lieutenant de réserve.

Mutations

M. Bénazet, lieutenant au 7^e d'infanterie est affecté au 14^e régiment de tirailleurs.

MM. Doche, capitaine au 7^e d'infanterie passe au 139^e territorial ; Gueguen, capitaine au 7^e passe au 88^e territorial ; Dubreuil, lieutenant au 7^e passe au 140^e territorial ; Poiret, lieutenant au 7^e passe au 23^e territorial ; Schiff, lieutenant au 7^e passe au 20^e territorial ; Delmas, sous-lieutenant au 7^e passe au 131^e territorial ; Deluzenne, sous-lieutenant au 7^e passe au 17^e territorial ; Dupuich, sous-lieutenant au 7^e passe au 5^e territorial ; Houliès, sous-lieutenant au 7^e passe au 62^e territorial ; Ostrowski, lieutenant au 62^e d'infanterie passe au 131^e territorial.

Votes de nos sénateurs

Sur la motion tendant à une enquête au sujet de l'élection au Sénat de M. Honorat, ancien ministre de l'instruction publique, nos sénateurs ont voté.

Pour : MM. Fontanille et Loubet. Contre : M. de Monzie.

Le Sénat a repoussé l'enquête par 152 voix contre 116.

Préfecture

M. Bor est nommé chef de Cabinet de M. Brisard, Préfet du Lot. Nos meilleurs souhaits de bienvenue.

Enregistrement

M. Roudayre, receveur de l'enregistrement à Luzech est élevé à la 4^e classe.

MM. Pradines, receveur à Limogne, et Frappier, receveur à Lalbenque, sont élevés à la 5^e classe. Nos félicitations.

Conseil de Préfecture

M. Dublneau, conseiller de préfecture du Jura est nommé dans le Lot.

Notre compatriote M. Planacassagne (Camille) licencié en droit, est nommé conseiller de préfecture du Jura.

Notre compatriote M. Planacassagne (Camille) licencié en droit, est nommé conseiller de préfecture du Jura.

Nos félicitations.

Justice de paix

M. Landes est nommé suppléant du juge de paix de St-Céré, en remplacement de M. Darnis, dont la démission est acceptée.

Tabacs

M. Reynal, candidat militaire est nommé commis de culture de 8^e classe à la direction de Cahors.

Distinctions honorifiques

La médaille de la Famille française est décernée en témoignage de reconnaissance aux mères de famille dont les noms suivent :

Médaille d'or. — Mmes Boy, à Cornac, 15 enfants ; Delfour, à Rouffillac, 11 enfants ;

Médaille d'argent. — Mme Deval, à Rouffillac, 8 enfants.

Médaille de bronze. — Mmes Bozoul, à Lherm, 6 enfants ; Cambou, à Lherm, 7 enfants ; Carles, à Labastide-Marnhac, 7 enfants ; Claret, à Nadillac, 5 enfants ; Cayrouss, à Saint-Bressou, 6 enfants ; Crabot, à Cahors, 5 enfants ; Duilac, à Nadillac, 5 enfants ; Fages, à Cornac, 7 enfants ; Hugonng, à Cahors, 6 enfants ; Lamothe, à Calès, 5 enfants ; Lassale, à Saint-Jean-Lespinasse, 5 enfants ; Lemozy, à Nadillac, 5 enfants ; Murac, à Saint-Félix, 7 enfants ; Montagne, à Lamothe-Fénelon, 5 enfants ; Nègre, à Cahors, 5 enfants ; Pougel, à Nadillac, 5 enfants ; Rabanal, à Cornac, 5 enfants ; Richard, à Monbrun, 5 enfants ; Vieillecascazes, à Gourdon, 7 enfants.

Gendarmerie

M. Bédier, Paul, proposé par la Compagnie du Lot, est nommé gendarme et affecté à la légion d'Alsace-et-Lorraine.

SOIRÉE DE GALA

Fête réussie : salle comble ! Avec quel plaisir, se maîtrisant pour ne pas unir sa voix à celle de gracieuses jeunes filles et d'un chœur dissimulé dans la coulisse, l'auditoire n'a-t-il pas écouté les vieux chants du Quercy ? J'observais et je voyais les lèvres murmurer, les bras s'agiter et sembler bercer « l'enfant » dont les yeux se fermaient au refrain de grand'maman : peu s'en fallut que pieds et jambes ne suivissent la mesure de la bourrée traditionnelle. « Ribos del Lot » ; nous les avons fredonnés, surtout après la description imagée et plastifiée de notre beau fleuve, roulant non pas les eaux peu claires de Marot, mais reflétant comme aux premières impressions de l'aurore les topazes et les roses du soleil levant ! Avec quelle maestria notre jeune poète, lauréat des Jeux Floraux, a évoqué à nos yeux les paysages du Quercy, et ses antiques manoirs, son Cahors bien-aimé et su, dans un prologue, vrai programme d'éducation patriotique, développer pour l'enfance l'amour du pays natal ! A son auteur, M. Emmanuel Aegerter, aux interprètes de son œuvre, nous adressons nos plus vives félicitations.

Lidoire ! La Biscotte et tous vos désopilants collaborateurs : vous nous avez rendus malades ! La Classe ! vous y aspirez ? On se jure tellement à la chambre, où se joint à toute heure un vrai vaudeville, qu'on voudrait au contraire renvoyer à chaque instant. D'un bout à l'autre, la salle s'est convulsée, et derrière moi, on fut sur le point d'apporter une dame réellement « malade de rire » ! Courtelement ! sachez gré à ces jeunes acteurs d'avoir si bien su vous interpréter ! vous et les spectateurs, nous leur devons de la reconnaissance ! Bravo ! l'Union littéraire.

Les artistes Toulousains, applaudis fraternellement, nous ont charmés, non seulement par leur voix qu'ils savent manier en maîtres, mais aussi par leur jeu de scène. Martha, Thais, Manon ont ravi l'assistance ! Charmant cet acte de Manon qui doit rappeler, à bien des poils, ces représentations du front. Manon ! vous avez été gracieuse, et timide à la fois et « discuse » discrète de vos sentiments qu'une voix claire et bien nette favorisait dans leur expression vocalisée ! Votre amant qui, dans la première romance, nous avait déjà donné un aperçu de l'ampleur et de la sonorité de sa voix, nous tenait suspendu à ces lèvres ! Mais c'est dans le Châlet que Toulouse s'est révélé de nouveau la ville de la musique, dont elle nous a offert des échos trop rarement perçus dans le Lot.

Quelle basse puissante ! quelle sûreté dans le geste ; à l'aise sur les planches, Max, comédien accompli, s'est taillé un succès dont il doit être fier ! Je saurai mal exprimer notre plaisir fébrile à voir se dérouler l'idylle de Daniel et de Bethy, à écouter leurs roucoulements amoureux, leur voix qui, avec une facilité étonnante, parcourait toute la gamme du doute et des espérances déçues et renaissantes ! L'acte s'est écoulé trop vite ! Nos félicitations aussi à l'artiste qui accompagnait avec tant de doigté et que nos violons sont venus renforcer de leur talent. Bravo ! Bravo !

L'éloge de l'Orchestre symphonique n'est plus à faire ; obéissant à la baguette énergique de M. Nouyrit, et aux accords du piano tenu par M. Crassous, le maître s'est apprécié, dans la symphonie de Beethoven, ses artistes nous ont prouvé, une fois de plus, non seulement leur talent, mais qu'ils ont su consacrer leur temps, sans craindre de sacrifier parfois la liberté pour préparer ces fêtes de bienfaisance patriotique auxquelles personne n'a le droit de refuser de s'associer ! Que l'Orchestre veuille bien recevoir l'expression de notre gratitude la plus entière !

A la municipalité, inspiratrice de cette belle soirée, à tous les organisateurs, à M. le Régisseur général, dont l'activité infatigable se manifeste avec une compétence incontestée, nous disons : merci ! Merci à la population qui accourt chaque fois à cet appel,

et qui reviendra, car la guerre laisse, hélas ! après elle, des traces profondes. Elle a fait 400.000 veuves avec leurs orphelins, et longtemps encore, dans ces foyers déserts la solidarité humaine devra s'exercer et prouver qu'elle n'est pas seulement sur les lèvres, mais dans les cœurs.

CHRONIQUE SPORTIVE

AVIRON CADURCIEN (1) bat ASSOCIATION SPORTIVE des P. T. T. par 29 points (7 essais, 4 transformés) à 3 points (1 essai).

Du soleil, beaucoup de monde dimanche au Stade Lucien Després. Une malencontreuse panne empêcha les Septfontois de se présenter sur le terrain à la grande déception des jeunes de l'Aviron qui s'étaient promis de traduire cette rencontre par un beau succès à leur actif.

Les P. T. T., heureusement, sont exacts au rendez-vous et les hostilités commencent à 2 h. 45.

La première mêlée donne le ballon aux Cadurciens, mais Imbert se fait boucler par le demi Toulousain. Quelques coups francs aux Toulousains ramènent le jeu dans les buts Cadurciens qu'un dribbling de Lacoste aîné dégage largement. Une nouvelle mêlée à l'avantage des bleu et blanc et c'est l'attaque classique de toute la ligne de trois-quarts qui aboutit à l'essai. Pas de but.

A la remise en jeu, de nombreuses mêlées et quelques cafouillages : Chasteing ramassé, complètement démarqué, file à toute allure et, sur le point d'être plaqué, passe à Combalbert qui va marquer entre les poteaux un essai qu'Aguzou transforme aisément. Cahors : 8, Toulouse : 0.

Les avants Cadurciens jouent avec une cohésion merveilleuse. A la suite d'une série de passes de tous les avants, émaillées de jolies recentrages, l'essai est loupé d'un rien.

Sur une sorte de mêlée, Hormières happe le ball, passe à Lacoste qui marque entre les poteaux : essai transformé d'un superbe coup de botte d'Aguzou. Cahors : 13 points, Toulouse : 0. La mi-temps est sifflée.

Après le repos, les avants Cadurciens se transforment de nouveau en trois-quarts, et les passes se succèdent, sans cependant aboutir à l'essai.

Touche à Cahors. Rollés saisit l'ustensile, mais bloqué dégage fort à propos sur le centre où Alazard reçoit, bonscule plusieurs adversaires et s'affale dans les buts Toulousains. Essai transformé, Cahors : 20, Toulouse : 0.

Les visiteurs, malgré de réels efforts ne parviennent pas à se dégager et Lacoste franchit de nouveau la ligne blanche.

A la remise en jeu les Toulousains mènent la danse Le demi de mêlée en particulier, se multiplie et un essai bien amené couronne ce bel effort.

Deux nouveaux essais marqués par Iches et Alazard clôturent cette partie où le jeu ouvert fut en honneur. Cahors est vainqueur par 29 points à 3.

Appréciation. — Les P. T. T. ont présenté une équipe d'un poids sensiblement supérieur au pack Cadurcien. Malgré cet avantage les mêlées s'écrasèrent devant la puissante poussée des bleu et blanc. Les lignes arrières, privées du ballon 9 fois sur 10, furent inexistantes. Le demi de mêlée, d'une activité débordante, fut partout... et même souvent hors-jeu !!! Avec l'arrière, il émergea du lot.

A Cahors, les avants sortirent une première mi-temps splendide. Toute la ligne est d'une adresse remarquable sur le ballon et, dans le jeu ouvert comme à la mêlée, ils imposèrent leur jeu à un adversaire très courageux.

Imbert fut à la hauteur de sa tâche. Chasteing est en pleine forme. Il fut impeccable sur le ballon et l'un des meilleurs sur le terrain.

Les trois-quarts éclipsèrent leurs adversaires. Alazard fit de très jolies choses. Quel dommage qu'il ne puisse jouer en championnat ! Combalbert fit une bonne partie, mais on peut lui reprocher ses coups de pied à suivre, qui réduisirent l'allier Rosset à

l'inaction. Aguzou est doué d'un excellent coup de botte et donna ainsi 8 points à son équipe.

Miquel n'eut pas gros ouvrage, et se reposa de l'excellente partie qu'il fournit dimanche dernier à Castel.

Arbitrage très large de M. Pasquieu.

Dimanche prochain, l'A. C. rencontrera en championnat Toulouse Guillemerv Sportif. Nul doute qu'il y ait grosse affluence ce jour-là à Cabessut.

Les « Jasmis » du lycée Bernard-Palissy ont battu jeudi dernier à Agen la « Quercynoise », du lycée Gambetta par 8 points (2 essais, un but) à 3 points (1 essai).

On se souvient que les deux équipes avaient déjà fait match nul à Cahors le jeudi auparavant par 3 à 3, un essai ayant été marqué de chaque côté. La « Quercynoise » se déplaça à Agen, amputée d'un de ses meilleurs avants, Marmiesse. Néanmoins elle sût à plusieurs reprises, dominer les redoutables Agenais. La partie fut émotionnante de bout en bout. Le jeu mené à toute allure permit à chaque équipe de montrer où résidait véritablement sa force.

Les « Jasmis » prouvèrent une fois de plus que leurs lignes arrières ne dépassent pas des meilleures. Aux attaques incessantes de celles-ci, les potaches Cadurciens répondirent par une défense presque toujours sûre, autant acharnée qu'opiniâtre. La « Quercynoise » domina grâce à l'extrême mobilité de ses forwards.

La partie. Dès le coup d'envoi, les « Jasmis » font preuve d'une adresse de main peu commune. Leur demi-de-mêlée ouvre à outrance et la cavalerie est aussitôt en action. Ce sont de belles séries de passes, esquissées par les trois-quarts Agenais. Au contraire la « Quercynoise » ferme le jeu et Prévôt se distingue par ses coups de pied en touche. Le ballon sort cependant plus souvent à Cahors.

Des 22 Agenais une attaque se dessine chez nos trois-quarts : le ballon arrive à Rosset, qui feinte 4 adversaires et marque un bel essai très applaudi ; le but est raté. Il y a à peine cinq minutes que le jeu joue. Les « Jasmis » émuotillés, en mettent furieusement et cherchent à faire donner leurs trois quarts. Mais leurs attaques ne sont pas parties, qu'aussitôt bloquées et le jeu se maintient un bon moment au 50. Sur sortie de mêlée, la cavalerie Cadurcienne s'ébranle, le ballon vole de mains en mains. Durant passe à Clary complètement démarqué. Est-ce l'essai ? Non, car l'excellent petit ailier manque de vitesse et se laisse rejoindre par ses adversaires. Alors se produisent de nombreux cafouillages auxquels succèdent des mêlées ininterrompues. Cependant Larche, Théron et Laurent par d'excellents coups de pied ramènent le jeu dans les 22 Cadurciens. On sent que l'essai chauffe pour les « Jasmis ». Le ballon sort à Agen, et Théron ouvre sur ses trois-quarts ; l'attaque classique s'annonce, et c'est le débordement par l'aile. Le puissant ailier Nègre, marque en coin. Le but quoique difficile, est magistralement réussi par Théron.

« Jasmis », 5 points, « Quercynoise », 3.

Les potaches Cadurciens paraissent intimidés, sans doute par ce résultat, et se laissent à présent commander par les Agenais. Acculés dans leurs 22, ils se défendent mollement tandis que leurs adversaires, encouragés par un public houleux, marquent une nette supériorité. Bientôt les avants Agenais partent au pied. Sur hors-jeu, le talonneur ramasse le ball et aplatit en force derrière la ligne blanche. L'arbitre semble n'avoir pas vu la faute et accorde l'essai. Le but n'y est pas. « Jasmis », 8 points ; « Quercynoise », 3.

La mi-temps arrive presque aussitôt. A la reprise, les Cadurciens réagissent et imposent un moment leur jeu. La mêlée sort régulièrement la balle, et Imbert en profite pour ouvrir sur ses trois-quarts. Mais les Agenais sont toujours là et se défendent à merveille. Théron se distingue par ses coups de pied, longs et précis.

Deltel arrêté de volée en pleine vitesse et sauve maintes fois son camp menacé.

Le jeu est d'une extrême mobilité ; tout à tour les deux cavaleries sont à l'ouvrage, mais rien ne passe. Le trois-quart aile Agenais, qui a juré de marquer un essai, n'en revient pas. C'est que Durand et Rosset plaquent bien. « As vrai, Laurent ? Ainsi, la partie se termine sur le résultat de 8 à 3.

La « Quercynoise » honorablement battue a droit aux plus vives félicitations. Son quinze bien entraîné possède une ligne d'avants qui joua la mêlée et la touche avec efficacité. Dans le pack, Durand, Soulié et Ayzac émergèrent du lot. Les demis furent bons comme à l'ordinaire. Quant aux trois-quarts, le meilleur de la ligne me parût être Rosset, en excellente forme, sûr en défense et très bon en attaque. Avec Aguzou, ils forment tous deux une aile redoutable. Clary, jeune quoique très courageux, n'est pas assez vite au poste de trois-quart aile. Si sa défense est impeccable, il a besoin de se perfectionner quant à l'attaque. A l'arrière, Deltel fit de bonnes choses.

Les « Jasmis » n'ont pas failli à leur réputation ; leur équipe pratique un très joli jeu en temps qu'efficace. Les trois-quarts sont vites, perçants et adroits, ce qui les rendit excessivement dangereux dans l'attaque. L'arrière très sûr, ne commit pas une faute. Théron, Larche et Laurent furent les meilleurs du quinze.

« Un vieux sportif »

Avion Cadurcien

Réunion de la semaine : Mardi, jeudi et samedi à 20 h. 30 pour l'équipe première ; entraînement en salle au Palais des Fêtes ; mercredi, à 20 h. 30 au secrétariat. Réunion du conseil d'Administration.

Nécrologie

Nous apprenons avec regret le deuil cruel qui vient de frapper M. Viguié, fils de l'ancien cantinier du 7, en la personne de sa fille Yvonne, décédée hier à Cahors.

Nous adressons à M. et Mme Viguié, à la famille nos sincères condoléances.

Battue aux sangliers

Dimanche dernier, a eu lieu dans les garennes de Bégous et Arcambal une battue aux sangliers.

Un sanglier pesant environ 120 kg, une laie, pesant 60 kg, allant mettre bas, 4 marçassins, ont été abattus, par deux jeunes et intrépides chasseurs, Guilhem et Pommier fils.

Nos félicitations à ces deux nemrds.

Foire de Puy-Evêque

En raison de l'épizootie de fièvre aphteuse qui sévit dans le canton, la foire pour les animaux des espèces bovine, ovine, caprine et porcine, du 2 mars courant est interdite.

Théâtre de Cahors

Nous rappelons que c'est ce mardi 1^{er} mars qu'aura lieu la représentation de grand gala annoncée avec le concours de Mme DELNA.

ORPHÉE

dont elle fit la reprise sensationnelle à l'Opéra Comique.

Lauzès

Conseil de révision. — Le conseil de révision pour le canton de Lauzès s'est réuni jeudi dernier ; 80 conscrits ; quelques-uns seulement ont été ajournés.

Le soir, un souper a réuni les jeunes conscrits et un bal très animé a terminé la soirée.

Puy-Evêque

Un compte rendu du match sportif arrive trop tard. Ce sera pour jeudi.

Soturac

Mérite agricole. — M. Norbert Caillau maire de Soturac, vient d'être nommé chevalier du Mérite agricole.

Nous lui adressons nos plus vives félicitations.

Bannes

Conseil municipal. — Dimanche dernier le conseil municipal a tenu sa réunion de février. L'ordre du jour était le suivant : Révision de la liste des indigents ; Clôture du jardin de l'école des filles ; Achat de

tableaux de lecture pour les deux écoles (garçons et filles).

Conseil de révision. — Sept conscrits de la Commune de Bannes se sont présentés devant la commission. Ce sont : Jammes, Bourguignon, Moulène, Lassale, Naslorg, Maury et Delpech.

Les quatre premiers ont été reconnus bons pour le service ; le 5^e est versé dans l'auxiliaire ; les deux derniers sont ajournés.

Décès. — Nous apprenons le décès, survenu jeudi matin, de Mme Bannole, du village de Ventelou.

Nous adressons à la famille éplorée nos plus sincères condoléances.

Lamothe-Fénelon

Médaille militaire. — La médaille militaire a été attribuée à la mémoire du notre regretté compatriote Chateimise Marcel, corporal au 1^{er} régiment d'infanterie mort pour la France.

« A fait preuve pendant l'attaque d'un grand sang froid, en maintenant et faisant progresser les hommes groupés autour de lui. »

Mort en captivité. A été cité.

Est inscrit au tableau spécial de la médaille militaire à compter du 16 juin 1920, notre vaillant compatriote Chateimise André, Maréchal des logis au 59^e régiment d'artillerie de campagne. A été cité et blessé grièvement à Verdun le 12 mars 1916.

Nous saluons la mémoire du regretté Marcel Chateimise et nous adressons à son frère, André, qui a fait vaillamment son devoir, nos sincères félicitations.

Mademoiselle Yvonne VIGUIÉ

leur fille, petite-fille, nièce et cousine, décédée à Cahors le 28 février 1921 à l'âge de 9 mois 1/2, et vous prient d'assister aux obsèques qui auront lieu en l'Eglise Cathédrale le mercredi 2 mars 1921 à 2 h. 45.

Réunion à la maison mortuaire, 4 rue Pélegrin.

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 51.

Les contre-propositions boches

La Chicago Tribune publie, ce matin, le projet des contre-propositions allemandes qui aurait été élaboré par les leaders du Reichstag, d'accord avec le Dr Simons :

1^o. — Délai de 6 mois pour permettre aux experts allemands et alliés de discuter la somme définitive à payer par l'Allemagne en se basant sur le traité de Versailles plutôt que sur l'accord de Paris.

2^o. — Comme preuve de sa bonne foi, l'Allemagne exprimera son désir de verser dès à présent la somme annuelle de 2 milliards de marks.

3^o. — On offrira aux alliés des bons permettant aux porteurs d'avoir une part d'intérêt dans l'industrie allemande. L'ensemble de ces bons ne pourra dépasser en valeur le tiers de l'industrie allemande.

4^o. — L'Allemagne demandera à verser, tous les ans, des sommes égales.

La Chicago Tribune ajoute qu'à l'aide de cette dernière proposition l'Allemagne cherche à éviter le paiement des intérêts.

Ce qui est très clair, c'est que les Allemands veulent gagner du temps. On ne se laissera pas bernier à Londres !...

Livraisons de péniches

De Berlin : Après de longs pourparlers on est tombé d'accord pour fixer à 300 le nombre des péniches de l'Elbe que l'Entente recevra en tout.

En Irlande : troubles graves

De Londres : En dehors du communiqué officiel, publié la nuit dernière, on n'a reçu que très peu de détails concernant les incidents sanglants dont Cork a été le théâtre.

Les troubles commencèrent dans la ville dès qu'on apprit que les 6 condamnés à mort, dont on avait jusqu'à la dernière minute espéré la grâce, avaient été exécutés. Jusqu'à 18 h. 30, des armées de civils firent leur apparition et la fusillade devint générale.

Il y a tout lieu de croire que le nombre des soldats tués et blessés est beaucoup plus élevé que celui indiqué dans le communiqué officiel. La crainte des représailles usuelles a jeté la panique parmi la population qui s'est enfuie de la ville dans toutes les directions.

Le plébiscite au Tyrol

De Berlin : La Diète tyrolienne a décidé de fixer le plébiscite, sur la question de savoir si le Tyrol se réunira à l'Allemagne, au 24 avril.

La guerre contre Lénine

On mande d'Helsingfors, via Berlin, que Petrograd serait tombée aux mains des ouvriers révolutionnaires du gouvernement de Moscou. Les rebelles se sont emparés de presque tous les bâtiments publics. La ville est entourée de troupes

chant à tout petits pas, autour de l'énorme monument. Ce qu'ils se disent ? A coup sûr, cela devenait très intime et très tendre, car, devant la mairie du V^e, le bras de Chrétien enveloppa la taille de Perrinette. Quelques instants après, les vieux bâtiments du lycée Henri IV virent la tête de la jeune fleuriste s'incliner sur l'épaule de l'étudiant. En face du portail de Saint-Etienne-du-Mont, leurs bouches se rencontrèrent pour la première fois ; et ils avaient échangé déjà des baisers aussi nombreux que les noms d'écrivains illustres inscrits sur la façade de la bibliothèque Sainte-Geneviève, lorsque l'heureux Chrétien, en présence des sévères colonnes de l'Ecole de Droit, vainquit les derniers scrupules de la grisette et l'entraîna — oh ! bien vite, à présent — vers son logis de la rue Racine, où cette nuit-là, — et les nuits suivantes, — le sensible M. Lamoignon de Maiesherbes, en habit cannelé, et son vertueux compagnon, en habit vert-pomme, furent terriblement scandalisés

(A suivre)

VOIES URINAIRES

Blennorrhagie, Filaments, Goutte, DESPÈRES qui avec tout essayé, adressez-vous au Laboratoire des Spécialités Urologiques 129, B. Sébastopol, PARIS, Service U. (Frais gratuits)

Imprimerie COUESLANT (personnel intéressé), Le Gérant A. COUESLANT.

rouges. Dans l'impossibilité de maîtriser la révolte, le soviét de Moscou cherchait à ramener le calme par des voies pacifiques.

AVIS DE DÉCÈS

Madame et Monsieur Léon VIGUIÉ ; Madame et Monsieur Jean VIGUIÉ et leurs enfants ; Madame et Monsieur GRANOIR-RAPHAËL ; Madame et Monsieur CONNAC ; Monsieur Pierre MEGARD ; Madame Veuve RUYÈRES ; Madame et Monsieur Jean RUYÈRES ; Mademoiselle Marcelle RUYÈRES ; Madame et Monsieur Pierre GERMAIN ; Madame et Monsieur Jean GERMAIN ; Mademoiselle et Monsieur VIEILLAZALS ; Madame Veuve GALTIE ; Monsieur Pierre GALTIE ; Madame et Monsieur REYNALDY et leurs enfants ; Madame et Monsieur FABRE et leurs enfants ; Madame et Monsieur MIGNON, propriétaire à Douelle.

Les familles COUDERC, BESOMBES, COMBARIEU, de Pradines, et tous les autres parents ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mademoiselle Yvonne VIGUIÉ

leur fille, petite-fille, nièce et cousine, décédée à Cahors le 28 février 1921 à l'âge de 9 mois 1/2, et vous prient d'assister aux obsèques qui auront lieu en l'Eglise Cathédrale le mercredi 2 mars 1921 à 2 h. 45.

Réunion à la maison mortuaire, 4 rue Pélegrin.

HERNIÉS

MEMBRE DU JURY DE HONNEURS

JE SUIS GUÉRI. — C'est l'affirmation de toutes les personnes atteintes de hernies après avoir porté le nouvel appareil sans ressort de M. J. GLASER, le réputé spécialiste de Paris, 63, Bd Sébastopol, qui visite notre région depuis de nombreuses années.

Ce nouvel appareil, grâce à de longues études et à l'adaptation de la nouvelle pelote à compression souple, assure séance tenante la contention parfaite des hernies les plus difficiles, les réduit et les fait disparaître.

EN VOICI D'AILLEURS UNE PREUVE :

Monsieur GLASER, 20 Novembre 1920, Je suis heureux de vous informer que grâce à votre merveilleux appareil qui se porte jour et nuit sans aucune gêne, ma hernie a été radicalement guérie. Avant de vous connaître, j'avais été tourmenté par de mauvais bandages, aussi je vous dois la force et la santé.

Avec ma reconnaissance, je vous autorise à publier ma lettre.

Madame Antoine MACHEMY à POMPIER, Ste-FORTUNADE (Corrèze).

Désireux de donner aux malades une preuve immédiate de ce résultat, garanti d'ailleurs par écrit, M. GLASER invite toutes les personnes atteintes de hernies, efforts, descente, à lui rendre visite dans les villes suivantes où il fera gratuitement l'essai de ses appareils.

Allez donc tous de 8 h. à 4 h. à :

SOULLAC, 11 Mars, Hôtel de la Gare, Courcelles.

CAHORS, 12 Mars, Hôtel de l'Europe, FIGEAC, Mardi 13 Mars, Hôtel des Voyageurs.

GRAMAT, 16, Hôtel de Bordeaux.

VAYRAC, 17, Hôtel Delmon Germain.

AUBIN, 18, Jusque Midi, Hôtel du Cheval Noir.

GOURDON, Dimanche 20, Hôtel de la Boule d'Or.

CAUSSADE, 21, jusque 2 h., Hôtel Larroque.

MAURS, jeudi 23 Mars, Hôtel du Commerce.

DECAZEVILLE, Lundi 28 Mars, Hôtel de la Poste.

NOUVELLE CEINTURE VENTRIÈRE

Grosesse, Obésité

Matrice, Déplacement des Organes

BROCHURE FRANCO SUR DEMANDE.

ON DEMANDE

Un ouvrier boulanger

S'adresser chez M. BOURRIÈRES, 5, rue Blanqui CAHORS

A VENDRE

la belle propriété de Cuzac, à 1 500 mètres de Labastide-Murat, maison d'habitation, bâtiments d'exploitation, terres labourables, bois, prés, d'une contenance de plus de 50 hectares. Annuellement 100 sacs de blé, 300 quintaux de foin. Bois en quantité. Le tout exploité par un métayer. Prix 50.000 fr. Il sera perçu 5 0/0 en sus du prix.

S'adresser : 40 à M. DELFAU, propriétaire à Lauzès ; 20 ou à M. POULZGAUES, expert-géomètre à Ginouillat-Montfalcon, mandataires.

Nombreuses autres propriétés de rapport et d'agrément à des prix divers.

ETUDE

DE

M. L. NUVILLE

Docteur en Droit

Avoué à FIGEAC

EXTRAIT

de demande en séparation

de biens

En vertu d'une ordonnance de Monsieur le Président du tribunal civil de Figeac et suivant exploit de Maître CASSAN, huissier à Latronquières, en date du vingt-huit février courant, mois, enregistré.

Madame Marie GARROUSTE, sans profession, épouse de Monsieur Germain ANDRIEU, avec lequel elle demeure au chef-lieu de la commune de Gorses, a formé contre son dit mari une demande en séparation de biens et Maître NUVILLE, avoué à Figeac, a été constitué pour la dite Dame sur cette demande.

Pour extrait certifié véritable. Figeac, le vingt-huit février mil neuf cent vingt-un.

L. NUVILLE, avoué.

LE